



 UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III
FACULTÉ DE DROIT

L'ATTRACTIVITÉ DU DROIT FRANÇAIS DES SÛRETÉS RÉELLES, 10 ANS APRÈS LA RÉFORME

25 MARS 2016
LYON

Amphithéâtre Doucet Bon
Centre de Formation Professionnelle Notariale
18 rue Chevreul - 69007

Journée validée au titre de la formation continue
(7 heures)



CRIDON LYON
Centre de Recherche d'Information
et de Documentation Notariales

IDEA LYON
INSTITUT DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DES AFFAIRES

ÉQUIPE
DE DROIT PRIVÉ
CONSTITUÉE PAR MATHIEU LAFITTE


UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

FACULTÉ DE DROIT
IDPI
INSTITUT DE DROIT
PATRIMONIAL ET IMMOBILIER


Lyon
CFPN

9H00 ALLOCUTION D'OUVERTUREFranck **MARMOZ**,

Doyen de la Faculté de droit, Université Jean Moulin Lyon 3

RAPPORT INTRODUCTIFOlivier **GOUT**,

Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

I. SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE**A - Comparaison des modèles****9H30 LE DROIT FRANÇAIS, MODÈLE OU ANTI-MODÈLE ?**Dominique **LEGEAIS**,

Professeur à l'Université Paris Descartes (Paris V)

L'EXISTENCE DE MODÈLES ALTERNATIFS**10H00 L'APPROCHE UNITAIRE DES SÛRETÉS MOBILIÈRES,
SOLUTION POUR LE DROIT FRANÇAIS ?**Nathalie **MARTIAL-BRAZ**,

Professeur à l'Université Paris Descartes (Paris V)

10H30 LE DROIT OHADA, AVENIR DU DROIT FRANÇAIS ?Pierre **CROCQ**,

Professeur à l'Université Panthéon Assas (Paris II)

11H00 PAUSE**B - Réception des sûretés dans les ordres juridiques****11H15 LA RÉCEPTION À L'ÉTRANGER DES SÛRETÉS CONSTITUÉES EN FRANCE**Stefan **HUBER**,

Professeur à l'Université de Hanovre

11H45 LA RÉCEPTION EN FRANCE DES SÛRETÉS CONSTITUÉES À L'ÉTRANGERMichel **FARGE**,

Maître de conférences à l'Université Pierre Mendès-France Grenoble

ÉCHANGE**12H30 DÉJEUNER LIBRE**

II. EN DROIT INTERNE

A - Les sûretés mobilières

LE GAGE SANS DÉPOSSESSION, UNE RÉUSSITE ?

14H00 **QUELLE EFFICACITÉ ?**

Jean-Jacques **ANSAULT**,
Professeur à l'Université de Rouen

14H30 **QUELLE PLACE AU SEIN DES SÛRETÉS RÉELLES MOBILIÈRES ?**

Christophe **ALBIGES**,
Professeur à l'Université Montpellier 1

15H00 **LE NANTISSEMENT DE CRÉANCE, UN OUTIL EFFICACE ?**

Maxime **JULIENNE**,
Professeur à l'Université d'Angers

15h30 **LA CONCURRENCE DES FIDUCIES-SÛRETÉS**

Nicolas **BORGA**,
Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

16H00 **PAUSE**

B - Les sûretés immobilières

16H15 **L'HYPOTHÈQUE REVIVIFIÉE ?**

Charles **GIJSBERS**,
Professeur à l'Université de Rouen

16H45 **LE GAGE IMMOBILIER UTILISÉ ?**

Marc **MIGNOT**,
Professeur à l'Université de Strasbourg

17H15 **CONCLUSION**

Laurent **AYNES**,
Professeur à l'Université Panthéon Sorbonne (Paris I)



RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Olivier GOUT

Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3,
Directeur de l'IDPI, Institut de Droit Patrimonial et Immobilier

Nicolas BORGHA

Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

CONTACT

Equipe de Droit privé

edprive@univ-lyon3.fr

María-Paula EDO

Tél 04 26 31 87 57

Lise BARAT-STRANIERI

Tél 04 26 31 88 49

TARIFS

150 € pour les professionnels

50 € pour les professionnels exerçant depuis moins de deux ans

Gratuit pour les enseignants-chercheurs et les étudiants

Bulletin d'inscription à retourner avant le 15 mars 2016

PLAN D'ACCÈS

Tramway , ligne T1, arrêt «Quai Claude Bernard»,
ligne T2 arrêt «Centre Berthelot»
Bus 35, C12

